

Avis de réunion de la commission de contrôle des listes électorales



Conformément à l'article L. 19 du Code électoral, la commission de contrôle des révisions des listes électorales se réunira en séance publique **le Vendredi 23 février 2024 à 9h00**, à l'Hôtel de Ville, salle Barruet (2^{ème} étage).

Ordre du jour :

Examen des inscriptions et des radiations sur les listes électorales (principale et complémentaires européennes-municipales) depuis la dernière révision.
Elle statuera sur les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs.